



Montreuil, le 23 novembre 2021

Mme Amélie de MONTCHALIN  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Courriel : [sp.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtfp@transformation.gouv.fr)

M. Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
Courriel : [sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Copie à :  
M. Adrien TAQUET  
Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles  
Courriel : [sec.se.enfance@sante.gouv.fr](mailto:sec.se.enfance@sante.gouv.fr)

N/Réf. : NP/DD/CLN  
N°200\_20211123

**Objet: préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 7 décembre 2021**

Madame, Monsieur les Ministres,

Alors que le 15 novembre dernier, France 2 diffusait une nouvelle fois une soirée thématique sur les services de Protection de l'Enfance et ses dramatiques insuffisances, nous ne pouvons que constater que le gouvernement et nos employeurs publics ou privés ne veulent pas entendre les alertes des professionnel.le.s du terrain.

Après de nombreuses interpellations et mobilisations des professionnel.le.s du secteur du médico-social, nous constatons une absence totale de réponse et un mépris de votre part envers les professionnel.le.s qui répondent toujours présent.e.s malgré un état d'épuisement et un manque de moyens dévastateur pour la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des enfants et des familles.

Car, non il ne suffit pas pour Monsieur le Secrétaire d'État de communiquer autour des projets et de faire le tour de France pour vanter les bénéfices du parcours des « 1000 premiers jours de l'enfant », pour que nous professionnel.le.s, nous voyons s'améliorer nos conditions de travail et pour que nous puissions enfin répondre aux besoins de la population.

Nous vous l'avons demandé à plusieurs reprises et nous continuerons de le revendiquer, il est urgent de poser une réflexion sur l'organisation des services d'accompagnement des plus précaires pour stopper l'hémorragie dans les services.

Aujourd'hui, nous sommes à bout. Plusieurs professionnel.le.s quittent les services sans aucune perspective préférant cette situation précaire plutôt que de continuer à subir la maltraitance institutionnelle qui dégrade la santé.

... /...

Aujourd'hui, dans certains lieux d'accueil, les mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sont mis en danger par le manque de moyen, quand ils ne sont tout simplement pas laissés de côté faute de place.

Aujourd'hui, le travail pluridisciplinaire est quasi impossible à mener tant les professionnel.le.s sont débordés.

Ainsi, **la fédération CGT des Services publics vous demande l'ouverture sans délai de véritables négociations pour :**

- Le recrutement massif et pérenne dans le cadre de la Fonction publique territoriale de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations et assurer un service public de qualité et de proximité : 10 % d'effectif supplémentaire immédiatement ;
- L'amélioration immédiate des rémunérations dans le cadre du statut de la Fonction publique territoriale : revalorisation immédiate de 10% à minima des salaires indiciaires pour pallier la perte du pouvoir d'achat depuis plus de 10 ans et revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- Une politique nationale qui définit la protection de l'enfance comme mission prioritaire de service public garantissant ainsi l'équité, quel que soit le territoire de l'accueil et de l'accompagnement nécessaire aux besoins des enfants et de leurs familles : prévention spécialisée, places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert, etc...
- Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice pour une prise en charge coordonnée ;
- La fin de la marchandisation du travail social et le développement d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale ;
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.

La fédération CGT des Services publics dépose un **préavis de grève spécifique de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 7 décembre 2021** pour l'ensemble des agent-e-s de la Fonction publique territoriale.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels et vous demande d'être reçue en audience, et ce aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame et Monsieur les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics  
Natacha POMMET,



Secrétaire générale